

le ministre pourrait-il nous dire quelle est l'attitude du gouvernement fédéral à l'égard de ce projet?

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je ne me rappelle pas avoir reçu aucune communication à cet effet de la part du gouvernement provincial du Québec.

Cependant, pour ce qui est de la deuxième partie de la question de l'honorable député, je tiens à dire que le ministère des Transports s'intéresse à toutes les suggestions, à toutes études susceptibles d'améliorer la navigation au Canada.

LES TRANSPORTS

PRÉSUMÉ REFUS DE CÉDER LE CANAL SOULANGES AU GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gaston Clermont (Labelle): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question à l'honorable ministre des Transports:

L'honorable ministre a-t-il pris connaissance d'une lettre publiée dans le journal *Le Devoir* du 8 mai 1961, sous la signature de l'honorable député de Vaudreuil-Soulanges, concernant le canal Soulanges?

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas lu la lettre en question, mais je dois dire que j'ai eu plusieurs entretiens excessivement constructifs avec le député de Vaudreuil-Soulanges à ce sujet.

M. Clermont: Une question supplémentaire. L'honorable ministre des Transports pourrait-il nous dire en vertu de quel droit l'honorable député de Vaudreuil-Soulanges a empêché la cession du canal Soulanges à la province de Québec?

L'hon. M. Balcer: Monsieur l'Orateur, notre gouvernement apporte toujours une attention particulière aux suggestions sérieuses des députés au sujet de tous les projets de ce genre.

Je crois que l'offre que nous avons faite à la province de Québec de leur céder, pour la somme de \$1, 13 milles du canal Soulanges afin qu'on en fasse un centre de pisciculture était raisonnable et même généreuse; et notre décision de réserver temporairement certaines parties de la propriété, afin de s'assurer si certaine industrie serait intéressée à s'y établir, était justifiée dans les circonstances.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Une question supplémentaire. L'honorable ministre a-t-il eu l'occasion de préparer une réponse à la question que je lui ai posée la semaine dernière, alors que je lui demandais laquelle

des chambres de commerce avait demandé au ministre de réserver un mille du canal Soulanges à des fins industrielles?

L'hon. M. Balcer: Il s'agit de la Chambre de commerce de Vaudreuil-Soulanges. J'ai en main une brochure très bien faite, qui indique les avantages que les industriels pourraient trouver dans ce merveilleux coin des Cascades, qu'à la demande du député de Vaudreuil-Soulanges, nous désirons offrir tant aux industriels du Canada que de l'étranger.

(Traduction)

CHAUSSÉE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD— DEMANDE DU RAPPORT DÉFINITIF

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Puis-je demander au ministre des Travaux publics s'il compte pouvoir présenter à la Chambre avant la fin du mois le rapport définitif sur la possibilité de construire la chaussée de l'Île du Prince-Édouard et sur le coût de cet ouvrage?

L'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics): Comme vous le savez, monsieur l'Orateur, il s'agit d'un énorme projet. Il est donc essentiel que l'étude qu'on en fait soit des plus minutieuses. (Exclamations) Je ne puis pour le moment dire quand je pourrai présenter ce rapport. Je ne vois pas pourquoi on insisterait pour en disposer avant la fin du mois.

L'hon. M. Pickersgill: J'aimerais poser au ministre une question supplémentaire. Ne se rend-il pas compte que les gens de l'Île du Prince-Édouard ont hâte de le voir entreprendre ce projet.

L'hon. M. Walker: Durant les 22 ans où ils ont été au pouvoir, les libéraux n'ont rien fait.

L'hon. M. Pickersgill: La réponse est habituelle.

M. Peters: Il faudra attendre que le Nouveau parti prenne le pouvoir.

M. Howard: Je ne fais aucun commentaire sur cette dernière interpellation. Je crois tout de même qu'elle est juste.

SPRINGHILL (N.-É.)—DÉCLARATION RELATIVE AU MAINTIEN DU SERVICE FERROVIAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, mardi dernier, l'honorable député de Bonavista-Twillingate m'a posé une question au sujet de l'embranchement allant de Springhill à Springhill Junction. Je pourrais ajouter que l'honorable député de Cumberland est venu me voir dernièrement en compagnie d'une délégation